

**AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION DE SELECTION DU 29 JUIN 2023  
RELATIF A L'APPEL A PROJET CONJOINT ETAT/DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-SAVOIE N°22-10134**

pour la création de 350 place en AEMO répartis en 4 lots :  
110 mesures pour le bassin Annécien (LOT 1)  
90 mesures pour le Chablais (LOT 2)  
80 mesures pour le Genevois (LOT 3)  
70 mesures pour l'Arve Faucigny Mont-Blanc (LOT 4)

6 dossiers ont été reçus au Conseil départemental de la Haute-Savoie et à la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire et de la Jeunesse les Savoie. Ils ont tous été déclarés recevables et ont été instruits. La commission les a classés comme suit :

**LOT 1 BASSIN ANNECIEN**

POSITION	PROJET
1	ASSOCIATION CHAMPIONNET
2	ASSOCIATION LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE LES SAVOIE (SEAS)
3	FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL
4	GRUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE ALPES SANTE SOLIDARITE (ALIA/ ASSOCIATION LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE 05)

**LOT 2 CHABLAIS**

POSITION	PROJET
1	ASSOCIATION LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE LES SAVOIE (SEAS)
2	ASSOCIATION CHAMPIONNET
3	FONDATION OVE
4	FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL
5	FOL 74
6	GRUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE ALPES SANTE SOLIDARITE (ALIA/ ASSOCIATION LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE 05)



### LOT 3 GENEVOIS

POSITION	PROJET
1	ASSOCIATION LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE LES SAVOIE (SEAS
2	ASSOCIATION CHAMPIONNET
3	FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL
4	GROUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE ALPES SANTE SOLIDARITE (ALIA/ ASSOCIATION LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE 05)
5	FOL 74

### LOT 4 L'ARVE FAUCIGNY MONT-BLANC

POSITION	PROJET
1	ASSOCIATION CHAMPIONNET
2	ASSOCIATION LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE LES SAVOIE (SEAS)
3	FONDATION OVE
4	FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL
5	GROUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE ALPES SANTE SOLIDARITE (ALIA/ ASSOCIATION LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE 05)



**CLASSEMENT FINAL DES DOSSIERS A L'ISSUE DES VOTES ET SELON L'AVIS DE CLASSEMENT ETABLI EN SEANCE.**

Résultat du vote projet classé N° 1 sur le LOT 1 <b>BASSIN ANNECIEN</b> au nombre de voix	<b>ASSOCIATION CHAMPIONNET</b>
Résultat du vote projet classé N° 1 sur le LOT 2 <b>CHABLAIS</b> au nombre de voix	<b>ASSOCIATION LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE LES SAVOIE (SEAS)</b>
Résultat du vote projet classé N° 1 sur le LOT 3 <b>GENEVOIS</b> au nombre de voix	<b>ASSOCIATION LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE LES SAVOIE (SEAS)</b>
Résultat du vote projet classé N° 1 sur le LOT 4 <b>L'ARVE FAUCIGNY MONT-BLANC</b> au nombre de voix	<b>ASSOCIATION CHAMPIONNET</b>

**Les co-présidentes de la commission**

**Madame Marion BOUTELOUP-MASSON**

Directrice adjointe de la DDETS, mandatée par  
Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

**Madame Chrystelle BEURRIER,**

Vice-présidente du Conseil départemental de  
La Haute-Savoie en charge de l'éducation, de la  
jeunesse et des sports,

Représentant le Président du Conseil  
départemental de la Haute-Savoie.

